

USMPT Tennis de Table - Saison 2019-2020

DOSSIER D'INSCRIPTION

V4

A REMPLIR PAR TOUS LES ADHERENTS [] Inscription *ou* [] Réinscription

Nom : _____	Prénom : _____	
Né(e) le __ __ __ __ __ __	Nationalité : _____	
Représentant Légal* , Nom : _____	Prénom : _____	Qualité : _____
<i>*(pour les enfants de moins de 16 ans, Père, Mère, Tuteur, ...)</i>		
Adresse : _____		
Code postal : _____	Ville : _____	
Tél. domicile : _____	Tél. portable : _____	
Email (En majuscules, indispensable pour recevoir sa licence) : _____		

Catégorie :

V4 et + , Utpv []	Adulte []	Junior []	Cadet []	Minime []
Né en 1949 et avant	Né en 2001 et avant	Du 01/01/02 au 31/12/04	Du 01/01/05 au 31/12/06	Du 01/01/07 au 31/12/08
Benjamin []	Poussin []	Baby Ping []	Parents* []	Invités* []
Du 01/01/09 au 31/12/10	Du 01/01/11 au 31/12/12	Né en 2013 et après	*Voir conditions au dos	*Voir conditions au dos

Pour tous les adhérents :

Autorisation d'être photographié ou filmé [] **Oui** / [] **Non**
Obligatoire pour participer aux compétitions, stages ou tournois du club. Les photos ou films pourront être diffusés dans tous les types de médias. (Sites internet du club, Magazine ou site du Plessis Trévisé, Presse écrite...)

Pour les mineurs :

Transport : J'autorise mon enfant à être transporté dans un véhicule personnel ou les transports en commun, accompagné par des bénévoles du club ou parents de joueurs. [] **Oui** / [] **Non**
Entraînements : Je prends connaissance que mon enfant est sous la responsabilité du club uniquement pendant les heures d'entraînement.
La séance terminée ou en cas d'annulation du cours, mon enfant reste sous ma responsabilité. [] **Oui**
Médical : J'autorise les dirigeants du club à prendre toutes les mesures en cas d'accident, y compris le transfert au centre hospitalier par les pompiers et autorise les médecins à prendre toutes les mesures nécessaires que requiert l'état de l'enfant. [] **Oui** / [] **Non**

Certificat Médical (**obligatoire avant le 01/10/19**) :

[] J'ai fourni un certificat médical au club. Celui-ci a moins de trois ans à la date de cette demande et je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "Non" à toutes les questions du questionnaire médical (19-10 Document annexe à remplir).

[] Je joins un certificat médical de pratique sportive de moins d'un an à la date de cette demande (la mention "**NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE EN COMPETITION**" doit **obligatoirement** figurer dessus), établi par le médecin sur papier libre.

* Vous devez cocher obligatoirement une des 2 cases et une seule.

Union Sportive Multidisciplines du Plessis Trévisé

TENNIS DE TABLE

COTISATIONS SAISON 2019-2020

CATEGORIE	Années	Cotisation Club	Licence FFTT	Tarif
Baby Ping	De 2013 et après	125 €	15 €	140 €
Poussins / Benjamins	De 2012 à 2009		40 €	165 €
Minimes / Cadets	De 2008 à 2005		47 €	172 €
Juniors	De 2004 à 2002		58 €	183 €
Adultes Loisirs	2001 et avant	145 €	15 €	160 €
Adultes Compétitions	2001 et avant		58 €	203 €

RÉDUCTIONS (Sur une cotisation totale présente ci-dessus uniquement)

- 10% sur la cotisation Club (- 12,5 € ou - 14,5 €) **la moins élevée** à partir de deux adhésions avec entraînement dirigé.

SUPPLEMENTS (Sur inscription uniquement)

- + 35 euros pour une inscription comportant **un entraînement dirigé jeune supplémentaire**.
- + 12 euros de participation au tournoi "Premières balles".
- + 34 euros de participation au critérium fédéral pour les poussins et benjamins,
+ 49 euros pour les minimes et cadets et + 55 euros pour les autres catégories (Juniors et Adultes).

Sans entraînement dirigé, créneaux libres uniquement :

Loisirs Adultes et Jeunes	De 1950 et après	133 €	15 €	148 €
Loisirs Vétérans 4 et + <i>ou licencié UTPV</i>	1949 et avant	56 €	15 €	71 €
Parents <i>Avec un enfant adhérent au club</i>	-	56 €	15 €	71 €
Invités (<i>Avec licence FFTT</i>)	-	71 €	-	71 €

Cotisation à acquitter (espèces ou chèque à l'ordre de l'USMPT Tennis de Table) :

Tarif Cat	Remise	Sous Total	Cours suppl.	1 ères balles	Crit. fédéral	TOTAL*

Par ma signature, je m'engage à prendre connaissance des statuts de l'USMPT et du règlement intérieur de la section. J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance qui sont proposées aux licenciés de la FFTT. (www.fft.com)

Au Le..... Signature :

En vertu de l'article II.7 des statuts USMPT, les sommes versées à l'association, au titre du droit d'entrée et de la cotisation, lui sont définitivement acquises. Elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une demande de restitution. Vous avez la possibilité de régler la totalité des sommes dues ou d'échelonner vos paiements en un maximum de trois échéances mensuelles consécutives.

JOUR D'ENTRAINEMENT : _____ CRENEAUX : _____